

CONSTRUCTIONS CERTIFIÉES FSC®

VOTRE ENGAGEMENT POUR UNE GESTION
RESPONSABLE DES FORÊTS



**DES FORÊTS™
POUR TOUS
POUR TOUJOURS**

TABLE DES MATIÈRES

03 CES FORÊTS À QUI NOUS DEVONS TANT

04 AGIR POUR ET AVEC LES FORÊTS. POURQUOI ?

06 DES FORÊTS ET DES PRODUITS BOIS CERTIFIÉS. COMMENT ?

08 DES PROJETS ENGAGÉS. QUELLES SOLUTIONS ?

10 MAÎTRES D'OUVRAGE, MAÎTRES D'ŒUVRE. QUELS BÉNÉFICES ?

12 ILS ONT FAIT LE CHOIX FSC POUR LEURS OUVRAGES

14 LE SAVIEZ-VOUS ?

CES FORÊTS À QUI NOUS DEVONS TANT

Les forêts nous rendent une multitude de services. Profitables, agréables, parfois invisibles, ils sont tous essentiels. Les forêts sont indispensables à bien des équilibres : économiques, environnementaux et humains.



EMPLOIS LOCAUX

Les forêts font vivre de nombreux citoyens, du bûcheron au directeur d'usine en passant par les ouvriers, commerciaux et transporteurs. Le secteur forestier participe au développement de l'économie locale et circulaire et permet de maintenir plus de 400 000 emplois non délocalisables dans nos territoires.



STOCK ET PUIT DE CARBONE

La forêt représente le 2ème plus grand puit de carbone de la planète derrière les océans. Les arbres (vifs ou morts en forêt) séquestrent près de 87 millions de tonnes de CO₂ par an en France. Les vieilles forêts captent moins de carbone que les jeunes mais ont accumulé une quantité importante de carbone dans les arbres et dans les sols pendant leur croissance.



RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

Les forêts abritent environ 80% de la biodiversité terrestre. D'après l'IGN (Institut Géographique National), 27% des espèces animales forestières de France métropolitaine évaluées sont menacées ou quasi menacées.



ÉQUILIBRES NATURELS

La régulation du climat, l'épuration de l'eau, le maintien des sols, la régulation des températures, la protection contre les inondations et les avalanches... autant de bénéfiques essentiels que nous devons aux forêts.



BÉNÉFICES HUMAINS

Pour les citoyens, les forêts constituent le symbole de la Nature par excellence. Elles sont un lieu de promenade, de sport et de bien-être. Avec plus de 3,3 millions de propriétaires privés en France, celles-ci comportent également une dimension familiale et patrimoniale importante.

AGIR POUR ET AVEC LES FORÊTS. POURQUOI ?

POUR LUTTER CONTRE LES CRISES ENVIRONNEMENTALES

Une des causes du dérèglement climatique est la déforestation qui libère d'importantes quantités de carbone dans l'atmosphère. À contrario, les forêts françaises, elles, gagnent en surface. Mais elles n'en sont pas moins vulnérables aux impacts des changements climatiques : dépérissements causés par des sécheresses prolongées, attaques de ravageurs comme les scolytes, augmentation de fréquence et d'intensité des feux de forêt.

Dans le même temps, cette crise climatique se double d'une crise du vivant et de la biodiversité, qui se traduit par une diminution accélérée des populations de nombreuses espèces, tant animales que végétales, et même une augmentation dramatique du rythme d'extinction d'espèces.

Ces crises sont surmontables. Parmi les premières victimes, les forêts sont avant tout porteuses de solutions : elles jouent un rôle essentiel comme réservoir de biodiversité, stock de carbone et régulateur du climat. De plus, le bois contribue à décarboner notre économie, particulièrement dans le secteur de la construction. Mais cela... seulement s'il est issu de forêts gérées de façon responsable.



POUR DÉCARBONER LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Les usages du bois permettent de remplacer des matériaux moins durables et plus énergivores en encourageant l'économie locale et circulaire par effet de substitution. Le bois utilisé dans la construction séquestre le carbone dans les bâtiments pendant de nombreuses années (jusqu'à 100 ans pour le gros œuvre). Ce même bois est par ailleurs bien moins émetteur de CO₂ lors de son cycle de vie que ses compétiteurs.

Le « Vademecum Carbone » (FCBA 2021) estime ainsi que dans une construction bois, chaque mètre cube de produits bois mis en œuvre permet d'éviter l'émission d'1,52 t eqCO₂.

Contrairement aux précédentes réglementations thermiques, la RE2020 introduit en effet un équilibre entre la consommation énergétique du bâtiment et le bilan carbone de sa construction. L'usage de bois dans une construction permet donc de baisser fortement son bilan carbone et facilite ainsi la conformité à la RE2020.



©Josh Olatide



Maison individuelle en bois
= 16 t CO₂ séquestrées
+ 13 t CO₂ évitées



Logement collectif
multiétage avec ossature bois
= seuil RE2020 2031 de 490 kg
éq.CO₂/m²

DÈS LORS, UNE QUESTION SE POSE : COMMENT UTILISER PLUS DE BOIS POUR LA CONSTRUCTION SANS FRAGILISER LES ÉQUILIBRES QUI REPOSENT SUR LA FORÊT ? RÉSOUDRE CETTE ÉQUATION EST LA RAISON D'ÊTRE DE LA CERTIFICATION FSC.

DES FORÊTS ET DES PRODUITS BOIS CERTIFIÉS. COMMENT ?

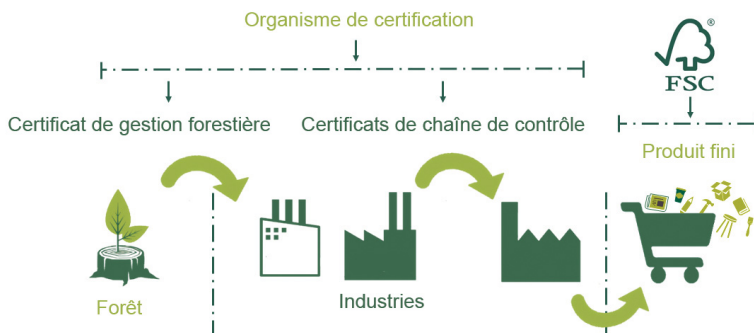
UNE FORÊT, UN RÉFÉRENTIEL, DES CONTRÔLES

Les forestiers peuvent apporter la preuve de leur engagement grâce à un référentiel basé sur 10 principes et 70 critères de gestion forestière responsable. Ce cadre international est commun aux 90 pays où la certification FSC s'applique, permettant ainsi d'apporter une assurance que le bois utilisé pour les projets est issu de forêts gérées de façon responsable selon des critères communs et fiables.

Afin de s'adapter aux différentes réalités réglementaires, environnementales, sociales et économiques des chaque pays, des indicateurs sont développés nationalement pour chaque critère. Ce référentiel national doit être intégralement respecté par les gestionnaires forestiers obtenir la certification. Ils sont contrôlés tous les ans par des organismes certificateurs extérieurs à FSC.

UNE FILIÈRE, DES PRODUITS, LA TRAÇABILITÉ

À chaque étape de la filière de production, les entreprises qui commercialisent des produits bois issus de forêts certifiées FSC doivent assurer leur traçabilité, et ce jusqu'au produit fini. Pour cela une norme FSC appelée « Chaîne de contrôle » détaille les exigences de traçabilité incluant le contrôle des achats des bois certifiés, leur stockage, leur transformation et leur distribution. Les entreprises ne peuvent ainsi pas vendre plus de bois FSC qu'elles n'en achètent. Les entreprises de la chaîne de contrôle sont également auditées tous les ans par des organismes certificateurs extérieurs à FSC.



PRINCIPE 1 : RESPECT DES LOIS



La gestion forestière est conforme à toutes les lois, règlements et traités, conventions et accords internationaux ratifiés au niveau national.

PRINCIPE 2 : DROIT DES TRAVAILLEURS ET CONDITIONS DE TRAVAIL



Les forestiers certifiés maintiennent ou améliorent le bien-être social et économique des travailleurs : conditions de travail, formation, santé et sécurité, salaires décents, égalité des genres, absence de discrimination, de travail forcé ou de travail des enfants, respect des droits syndicaux.

PRINCIPE 3 : DROIT DES PEUPLES AUTOCHTONES



Les forestiers certifiés respectent les droits légaux et coutumiers et le consentement libre, informé et préalable des peuples autochtones en matière de propriété, d'usage des terres et d'accès aux ressources.

PRINCIPE 4 : RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS



Les forestiers certifiés mènent un dialogue constructif avec les communautés locales et les associations d'usagers et respectent leurs droits.

PRINCIPE 5 : BÉNÉFICES GÉNÉRÉS PAR LA FORÊT



La gestion forestière assure sur le long terme une production durable des multiples produits et des services écosystémiques de la forêt. Les forestiers certifiés privilégient les produits et services locaux.

PRINCIPE 6 : VALEURS ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



La gestion forestière évite, atténue ou répare les impacts négatifs sur la biodiversité, les zones humides, les sols, les paysages, etc. Il n'y a pas de conversion des forêts naturelles en plantations ou vers des usages du sol non-forestiers.

PRINCIPE 7 : PLANIFICATION DE LA GESTION



Les forestiers certifiés décrivent les objectifs à long terme de leur gestion forestière et les moyens d'y parvenir dans un plan de gestion, élaboré en concertation avec les parties prenantes.

PRINCIPE 8 : SUIVI ET ÉVALUATION



Les forestiers certifiés réalisent un suivi de leurs pratiques de gestion et les adaptent en fonction des impacts environnementaux et sociaux engendrés, positifs et négatifs.

PRINCIPE 9 : HAUTES VALEURS DE CONSERVATION



La gestion forestière maintient ou renforce la biodiversité exceptionnelle (espèces et habitats), les paysages forestiers intacts et les sites essentiels pour les communautés locales (subsistance, sites sacrés, patrimoine, etc.).

PRINCIPE 10 : MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE GESTION



La récolte et le renouvellement des forêts sont planifiés et mis en œuvre afin de protéger les valeurs environnementales et sociales. Les engrais et pesticides sont strictement réglementés. L'utilisation d'OGM est interdite.

DES PROJETS ENGAGÉS. QUELLES SOLUTIONS ?

UN PREMIER NIVEAU D'ENGAGEMENT

Par la simple prescription de bois certifiés FSC dans vos cahiers des charges, vous vous engagez dans une démarche vertueuse. Vous générez en effet la demande qui va conduire à augmenter les surfaces de forêts gérées de façon responsable ! Afin de vous assurer que le bois que vous utilisez est véritablement issu de forêts responsables, il est nécessaire d'exiger des fournisseurs qu'ils apportent la preuve que le bois est réellement certifié FSC. Cette preuve repose sur deux éléments :

- > **UN CERTIFICAT VALIDE SUR LA BASE DE DONNÉES DES CERTIFICATS FSC.
(VOUS POUVEZ AUSSI UTILISER CETTE BASE DE DONNÉES POUR CHERCHER DE NOUVEAUX FOURNISSEURS !)**
- > **LA FACTURE ET LE BON DE LIVRAISON AVEC NUMÉRO DU CERTIFICAT ET MENTION FSC (FSC 100%, FSC MIXTE OU FSC RECYCLÉ) POUR LES PRODUITS CONCERNÉS.**



ON NE S'AUTOPROCLAME PAS FSC !

Cette première étape seule ne vous permet pas de communiquer sur votre engagement. En effet, afin d'assurer la robustesse de notre certification et d'éviter le greenwashing et l'utilisation frauduleuse de notre logo, FSC est une marque déposée. Ainsi, les initiales « FSC » le nom complet « Forest Stewardship council » et nos logos ne peuvent pas être utilisés par des entreprises qui ne sont pas elles-mêmes certifiées. En savoir plus ici : [Promouvoir son engagement avec FSC](#)

ALLEZ JUSQU'AU BOUT, CERTIFIEZ VOTRE PROJET !

Pour qu'un projet puisse être valorisé dans le cadre de la certification FSC, une norme de traçabilité spécifique a été mise en place : [la certification de projet](#).

3 types de dispositifs existent :

LA CERTIFICATION DE PROJET INTÉGRALE : plus de 98 % du bois et des autres matériaux forestiers du projet sont FSC ou recyclés.

LA CERTIFICATION PARTIELLE : certains composants spécifiques en bois sont certifiés FSC ou recyclés (bardage, charpente, huisseries, etc.).

LA CERTIFICATION DE POURCENTAGE : un pourcentage déterminé de bois et des autres matériaux forestiers sont certifiés FSC ou recyclés.

Soit l'ensemble des intervenants (achat/mise en œuvre des produits bois) sont certifiés, soit vous apportez les preuves de traçabilité des produits jusqu'au dernier maillon de la chaîne certifiée. Vous formez et contrôlez ces intervenants non-certifiés pour assurer la traçabilité jusqu'au chantier et un organisme certificateur en audite un échantillon. Une fois le projet certifié, vous pouvez communiquer !

LES ÉTAPES DE LA CERTIFICATION D'UN PROJET :

1



S'approvisionner en produits bois FSC

2



Choisir un organisme certificateur

3



Former vos équipes et les intervenants sur le chantier

4



Rassembler les documents prouvant la traçabilité

5



Faire valider les documents lors des audits

6



Communiquer pour valoriser votre engagement !



RECYCLAGE ET RÉEMPLOI, ÉLIGIBLES À LA CERTIFICATION FSC

Le réemploi comme l'utilisation de produits bois recyclés contribuent à alléger la pression de la demande sur les sources de bois dites « vierges », aidant ainsi à protéger les forêts du monde. Il s'agit donc bien d'un usage responsable des ressources en bois, même si les forêts d'origine ne sont pas certifiées.

C'est pourquoi FSC accepte les matières recyclées dans les produits certifiés. Il en est de même dans les bâtiments : les produits de réemploi sont éligibles dans votre projet certifié !

MAÎTRES D'OUVRAGE, MAÎTRES D'OEUVRE. QUELS BÉNÉFICES ?

BÉNÉFICES DES PRODUITS BOIS CERTIFIÉS FSC



AU-DELÀ DU RÉGLEMENTAIRE

Les bois FSC sont de sources légales quelle que soit leur origine géographique. Mais ce n'est qu'un début, la planète et la société ont besoin de bien plus que cela !



ZÉRO DÉFORESTATION

Pas de perte nette de couvert forestier au cours du temps, ni de conversion des forêts naturelles en forêts de plantation.



RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE

Les arbres exploités sont renouvelés par régénération naturelle ou plantation.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La biodiversité est maintenue et les zones à hautes valeurs de conservation sont protégées.

RESPECT DES DROITS DES COMMUNAUTÉS

Les personnes vivant dans et autour des forêts, notamment les peuples autochtones, sont consultées et leurs droits culturels sont respectés.

PROTECTION DES DROITS DES TRAVAILLEURS

Tous les travailleurs forestiers sont formés, travaillent en sécurité et reçoivent un salaire.

BÉNÉFICES D'UN PROJET CERTIFIÉ FSC

S'ASSURER DU RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

La légalité des bois, l'absence de dégradation des forêts et le respect des droits des peuples autochtones (comme prévu dans le règlement européen sur la déforestation importée) sont intégrés dans notre certification depuis sa création en 1994.

S'ASSURER DE LA RÉALITÉ DE L'IMPACT CARBONE DE VOTRE BÂTIMENT

Le bilan carbone d'un produit bois n'est réel que si vous avez l'assurance qu'il est issu de forêts renouvelées et gérées durablement !

COMMUNIQUER SUR VOS ENGAGEMENTS RSE

Vous pouvez communiquer sur votre contribution à la réponse indispensable aux attentes sociétales et à l'urgence des crises climatiques et du vivant.

SE POSITIONNER EN LEADER SUR UN MARCHÉ EN PLEINE ÉVOLUTION

Avec une conception optimale de votre projet, tant architecturale qu'environnementale et sociale, vous démontrez votre capacité à répondre à ces enjeux et vous vous positionnez à la pointe de l'évolution des pratiques du marché.



ILS ONT FAIT LE CHOIX FSC POUR LEUR OUVRAGE

CANARY WHARF - CROSSRAIL STATION



LIEU : Londres, Royaume-Uni
ANNÉE : 2015
TYPE DE BÂTIMENT : Zone multifonctionnelle/ERP
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Canary Wharf Group
ARCHITECTE : Foster + Partners
TYPE DE CERTIFICATION : Certification totale
NUMÉRO DE LICENCE : FSC-P001714
CRÉDIT PHOTO : Canary Wharf Group

La gare de Canary Wharf mesure 250 m de long et comprend un toit en bois de 310 m de long qui abrite une galerie marchande et un impressionnant jardin. Les poutres en bois certifiées fournissent un contrepoint naturel et chaleureux aux tours de verre et d'acier du quartier. Un enjeu essentiel du projet était de s'assurer de la responsabilité de ces bois, de la forêt au projet. La certification FSC a apporté cette solution.

BUGGI 52



LIEU : Fribourg, Allemagne
ANNÉE : 2021
TYPE DE BÂTIMENT : Logement et activité – R+8
MAÎTRISE D'OUVRAGE :
ARCHITECTE : Weissenrieder Architekten BDA
TYPE DE CERTIFICATION : Certification totale
NUMÉRO DE LICENCE : FSC-P001833
CRÉDIT PHOTO : Martin Granacher Holzbau Bruno Kaiser GmbH

Buggi 52 est un bâtiment en structure bois de huit étages qui accueille un supermarché, une garderie et 30 logements. Construit en 2020, il est le premier bâtiment certifié FSC en Allemagne. La majorité du bois utilisé pour construire cette structure de vingt-cinq mètres de haut (R+8) provient de la région de la Forêt-Noire (Allemagne), où sont basés les fournisseurs concernés, de même que l'entreprise de construction.

AMBASSADE DE FRANCE AU GABON



LIEU : Libreville, Gabon
ANNÉE : 2023
TYPE DE BÂTIMENT : Équipement public / ERP/ Bureaux
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
ARCHITECTE : Fabienne Bulle Architectes Associés
TYPE DE CERTIFICATION : Certification partielle (façade)
NUMÉRO DE LICENCE : FSC-P001945
CRÉDIT PHOTO : Fabienne Bulle Architectes Associés

Les ailettes et les poutres de support fabriquées en bois de padouk gabonnais lamellé-collé (*Pterocarpus soyauxii*) et installées en façade du bâtiment ont été conçues de façon à évoquer l'image sculpturale d'une grume fraîchement coupée. Elles symbolisent l'économie locale émergente de la filière bois, une forêt primaire en quête d'exploitation responsable, un Gabon « vert » porteur d'avenir économique et écologique.

AWAGATAKE GIAHS - TERRASSE CHAGUSABA



LIEU : Kakegawa, Japon
ANNÉE : 2019
TYPE DE BÂTIMENT : Aménagement extérieur
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Council for the Promotion of "Chagusaba in Shizuoka"
ARCHITECTE : Takeshita Architects and Associates
TYPE DE CERTIFICATION : Certification totale
NUMÉRO DE LICENCE : FSC-P001780
CRÉDIT PHOTO : Kakegawa Kankou

La terrasse est une zone de repos situé au sommet de la montagne d'Awagadake et domine les plantations de thé de ce haut lieu du patrimoine agricole mondial. L'aspect de la terrasse a été conçu pour rappeler des bottes d'herbes séchées, traditionnelles dans la région.

LE SAVIEZ-VOUS ?

DE LA RICHESSE DES FORÊTS À LA DIVERSITÉ DES BOIS

Le choix d'une essence de bois dans un projet de construction passe par la définition des exigences qu'elle devra respecter : durabilité, dureté, résistance mécanique, aspect visuel, etc. Si une poignée d'essences sont plus communément utilisées, il existe en réalité des milliers d'espèces d'arbres inexploitées, notamment dans les forêts tropicales, chacune ayant des caractéristiques et des propriétés uniques. Lorsqu'elles sont gérées et exploitées durablement, ces espèces moins connues réduisent la pression exercée sur les essences habituellement demandées. Il est donc important d'utiliser une plus grande diversité de bois pour aider les forestiers à mieux gérer les forêts et conserver la biodiversité qu'elles abritent. C'est pourquoi FSC vous ouvre d'autres possibilités de choix avec le site internet sur les Essences de bois moins connues !

ASSURER LES DROITS FONDAMENTAUX DE TOUS LES TRAVAILLEURS

Les entreprises de la chaîne de contrôle FSC doivent, tous comme les forestiers certifiés, respecter des exigences concernant la sécurité au travail et le respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Cela signifie, tout au long de la chaîne, le respect des droits syndicaux mais pas de travail forcé, pas de travail des enfants, ni de discrimination !

+195 MILLIONS

C'est le nombre d'hectares de forêts certifiées FSC dans le monde en février 2022.

40% BORÉALES, 50% TEMPÉRÉES, 10% TROPICALES

Les forêts FSC sont diverses et produisent de nombreuses essences !

53 000+

C'est le nombre d'entreprises disposant d'une certification de traçabilité dans le monde.

41%

C'est la part de ces entreprises situées en Europe !

LA CERTIFICATION FSC : TOUTES LES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Forest Stewardship Council® (FSC®) est une organisation mondiale, non gouvernementale et sans but lucratif, dont la mission est de promouvoir une gestion écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable des forêts pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

Grâce à une gouvernance démocratique et équilibrée, dans un esprit de dialogue, FSC conçoit des outils robustes, innovants et audités en faveur d'une gestion responsable des forêts. Créé en 2007, FSC France est le bureau national français de FSC.

À l'international comme en France, les adhérents de FSC sont répartis en 3 chambres (environnementale, économique et sociale) et les processus de décision permettent à chacune des chambres d'avoir le même poids dans les prises de décision de FSC.

CONTACTS, LIENS UTILES

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LA CERTIFICATION FSC ?

Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches.

MIEUX COMPRENDRE LA CERTIFICATION DE PROJET

Guillaume Dahringer – Directeur technique
g.dahringer@fr.fsc.org

TROUVER DES FOURNISSEURS DE PRODUITS BOIS CERTIFIÉS

Nicolas Sanchez – Chargé de mission Développement de filières
n.sanchez@fr.fsc.org

TOUTE AUTRE QUESTION

info@fr.fsc.org

SITE

www.fr.fsc.org